



VIE DE LA MAIRIE

Florent COLIN,
un nouvel
agent à la
médiathèque
p.5



ÉCONOMIE

Dominique
SANIAL,
nouvelle
coordinatrice
Cellule Emploi
p.12



ADMINISTRATION

Je souhaite
faire des
travaux :
quelles
démarches ?
p.17

LA VOULTE



**LA VOULTE-SUR-RHÔNE SÉLECTIONNÉE POUR
LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN P.11**

Intermarché

leDRIVE



Du lundi
au jeudi :
8h30-19h30

Du vendredi
au samedi :
8h30-20h

ZI Jean Jaurès
70, rue Louis Pasteur
07800

**LA VOULTE
SUR RHÔNE**

Tél : 04 75 85 18 08



station service
24h/24



lavage rouleaux
anti-rayures



e-drive



parking
place extra large



opticien



location
de véhicules

Netto



À VENIR

Du lundi
au samedi
8h30 à 19h30

**OUVERT LE
Dimanche de
9h à 12h30**

9 Allée des Cèdres - La Voulte-sur-Rhône
04 75 85 15 99

SOMMAIRE

P3 - EDITO

P5 - LA VOULTE EN TOUTE TRANSPARENCE

• Vie de la mairie • Sécurité • Citoyenneté • santé & Solidarité

P8 - MIEUX VIVRE À LA VOULTE

Concours • Vie Associative • CMJ • Sport • Portrait Voultais

P10 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE VOULTAIN

• Economie • Emploi • Aménagement Urbain • Travaux • Démarches Administratives

P18 - BRÈVES POLITIQUES

P20 - L'INFO' EN PLUS !

Editeur de la publication :

Commune de La Voulte-sur-Rhône

Directeur de la publication :

Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône

Rédaction : Mairie

Réalisation maquette : Service

Communication de la mairie

Impression & Régie publicitaire :

AF Communication

Crédit photos : Mairie, Fregate

Aero, Cool sa, Freepik

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOTRE MAGAZINE

AF Communication

Chef de publicité

Tél. 04 75 51 88 40

Mobile. 06 60 52 35 73

JOINDRE LA MAIRIE :

9 rue Rampon

Tél : 04 75 62 40 44

E-mail : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture :

• Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h & 13h15 - 17h



CHÈRES VOULTAINES, CHERS VOULTAINS,

Optimisme. C'est un mot que l'on hésite à prononcer actuellement. Notre contexte est marqué par la prolongation de l'urgence sanitaire qui occupe nos esprits depuis plus d'un an. Je sais les difficultés que rencontrent certains d'entre vous et notamment nos concitoyens seuls et isolés, ceux qui ont perdus leur emploi, nos artisans et nos commerçants, les soignants mobilisés en première ligne depuis le début de cette pandémie, et je pense également à tout le gâchis que cela entraîne au sein du tissu associatif.

Pour autant, ce sont des mots résolument optimistes que je souhaite vous transmettre. Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves car notre commune mérite que l'on soigne le présent et surtout l'avenir. C'est l'engagement du rôle que vous m'avez confié, pour cela, depuis juin dernier, nous sommes dans l'action. Notre optimisme, est dans les projets qui nous animent. Le vote du budget a permis de tracer des orientations qui s'appuieront sur une priorité :


Faire du développement économique et de l'emploi un facteur d'attractivité. Le rachat des bâtiments Marel, dans la zone industrielle, est le signe de notre volonté de placer l'économie au cœur de nos priorités. L'objectif étant d'installer de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et de richesses, pour permettre à la commune de faire face aux futures baisses de financements qui pourraient être imposées par l'Etat.

Pour qu'une ville puisse être belle et dynamique, de nombreux autres paramètres sont à prendre en compte comme le tourisme, nous avons dans ce domaine un fort potentiel. Notre situation géographique est idéale, nous sommes à la croisée de 2 pistes cyclables renommées, La Dolce-Via et la ViaRhôna, et au

carrefour de nombreux chemins de randonnées. Nous nous affirmons activement pour le château en lien avec Acta-Vista qui œuvre pour sa restauration. Nous allons également créer une aire d'accueil de camping-cars en lieu et place de celle des gens du voyage, l'ensemble des commerces en bénéficiera. Nous avons été sélectionnés pour le programme "Petites villes de demain" qui nous permettra d'être accompagné par l'Etat sur nos projets de développement. D'autre part, un programme ambitieux d'embellissement de la ville a commencé. Comme vous avez sans doute pu le constater, le Quai Anatole France va prendre un autre visage. D'autres secteurs de la ville vont ainsi être réaménagés. Tout ceci prouve ma volonté d'agir pour le renouveau de la cité.

Le dynamisme et l'attractivité se construisent également par un tissu associatif fort et performant. Cela passe par la mise en place d'une politique événementielle qui va se construire sur plusieurs années. Comme nous l'avons toujours fait, les associations peuvent être assurées de notre soutien et de notre écoute. Avec optimisme, je souhaite évidemment que la fin du printemps soit marquée par le retour de la proximité et de la vie sociale qui nous a tant manqué. La Voulte sur Rhône a tellement besoin de tout ce qui fait notre art de vivre : se retrouver et partager ensemble de bons moments ! A très bientôt de se rencontrer, il faut y croire.

Bien amicalement



**Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône,
Conseiller Communautaire de
Privas Centre Ardèche**



Décoration peinture
Papier peint
Faux plafonds
Cloisons sèches
Parquet - Moquette

07800 LA VOULTE
04 75 62 02 07
ayalapeinture@gmail.com



Charpentier - Menuisier
Créateur
d'habitat Naturel



Contact Maison Bois : 04 75 44 98 77
Contact Charpente / Ouvrages bois : 06 73 46 05 21
Mail : bois Scop@outlook.fr

Transitions[®]
La lumière sous
contrôle



DÉCOUVREZ LES VERRES
INTELLIGENTS AVEC ESSILOR[®]



CONSTANT ©

une marque d'attentions



Optique



C.C. INTERMARCHÉ
07800 LA VOULTE

04 75 43 53 78

vision plus

www.optique-constant.fr

VIE DE LA MAIRIE

FLORENT COLIN, UN NOUVEL AGENT À LA MÉDIATHÈQUE



Quel est votre parcours ?

Il est assez décousu ! Autant mon parcours scolaire que celui professionnel... J'ai toujours aimé explorer des domaines très différents. J'ai eu la chance de pouvoir expérimenter le privé et la fonction publique, les métiers du cinéma, le monde agricole, les petits boulots en tous genres... J'ai mis un certain temps à comprendre ce qui m'animait réellement, et quel métier pouvait correspondre aussi bien à mes aspirations profondes qu'à mes compétences. Cela fera donc bientôt trois ans que je travaille en médiathèque.

Pourquoi avoir choisi la Voulte-Sur-Rhône ?

J'ai passé toute ma vie dans le Val d'Oise. Depuis longtemps, je souhaitais rejoindre un territoire plus authentique, plus agréable à vivre et accueillant. Plus jeune, j'avais traversé l'Ardèche à pied avec des amis, et j'en avais gardé un sentiment très fort, autant de par ses paysages que par mes rencontres avec les Ardéchois. Aussi, lorsque je me suis décidé à changer de lieu de vie, c'est naturellement en direction de l'Ardèche

que j'ai regardé. Je suis venu cet été à La Voulte-sur-Rhône et ma décision était prise.

Comment voyez-vous votre nouveau poste ? Quelles seront vos nouvelles fonctions ?

Elles seront dans la continuité de ce que je faisais à l'Isle-Adam, où j'assurerai les tâches propres au métier de bibliothécaire et à la vie de la médiathèque. J'aurai également à m'occuper des animations dédiées à la jeunesse, notamment les accueils de classes et les activités d'éveil et de familiarisation à la lecture auprès des tout-petits. Je veux transmettre le goût de la lecture, du cinéma, de la musique, des arts, des savoirs, et, d'une manière générale, développer chez notre jeunesse une certaine ouverture au monde, un regard curieux. J'attends avec impatience la remise en place des actions culturelles à destination des vouldains, l'occasion pour la médiathèque de retrouver sa place dans la vie de la ville et pour moi de véritablement rencontrer le public.

VIE DE LA MAIRIE

LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE ET SES ACTIVITÉS

Malgré le contexte actuel, la médiathèque municipale continue de mettre à disposition des livres sur de très nombreux thèmes, des documents audios, des jeux, des journaux et autres magazines pour ses abonnés. Sandrine Soulier et Florent Colin vous accueillent en respectant le protocole sanitaire. L'arrêt des animations au sein de la médiathèque dû à la pandémie a conduit à mener des actions hors les murs afin de maintenir le lien avec la population et les différents partenaires jeunesse. Il est important, voire primordial de continuer à partager la culture. En coordination avec les enseignants, des séances de lecture peuvent se dérouler dans les classes. Des livres sont

mis à disposition de nos écoles pour une période de deux à trois mois afin que nos enfants puissent profiter des histoires.

De plus des animations lecture sont dispensées aux tous petits dans les crèches et au Relais d'assistantes Maternelles (RAM), ainsi que des temps forts de lecture à voix haute et des « débats philo » autour de l'égalité filles-garçons dans les classes de 6^e et 5^e du collège des Trois Vallées. Grâce à l'implication et la volonté de tous les acteurs (animateurs, éducateurs, bibliothécaires) des actions sont menées dans le cadre du contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) avec la MJC les mercredis à l'Espace Pierre Rabhi. Un groupe de huit à dix enfants travaille sur des projets tels que des

ateliers d'écriture ou encore de poèmes Japonais.

Depuis peu, des livres sont mis à disposition dans les salons de coiffure. Les clients peuvent ainsi se voir proposer un livre ou un album jeunesse. Si vous souhaitez vous investir, devenez bénévole à la médiathèque. Pour ce faire, contactez Mme Lacroix au 06 08 27 66 10.

COORDONNÉES DE LA MÉDIATHÈQUE

Place Etienne Jargeat
Tél. 04 75 74 14 60
Site web : mediathèque.lavoulte.fr
Horaires :
Mardi 15h-18h
Mercredi 9h-10h / 14h-18h
Samedi 9h-12h



SÉCURITÉ

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez bientôt en vacances ? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances (OTV) des services de gendarmerie et de Police Municipale vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire (découpable page 14 de ce magazine) et de le déposer dans votre brigade de gendarmerie ou votre Police Municipale au moins 2 jours avant votre départ.

Veillez à bien indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence, et si

quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes afin qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur.

Vous devez également prévenir les forces de l'ordre en cas de retour anticipé.

Des patrouilles de surveillance et de dissuasion de la Police Municipale ou de la gendarmerie seront effectuées gratuitement, de jour comme de nuit et en semaine comme le week-end, afin de vérifier qu'il ne se passe rien de suspect à votre domicile en votre absence. Vous serez prévenus en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu).

CITOYENNETÉ

RAPPEL : LA LOI INTERDIT DE NOURRIR LES ANIMAUX ERRANTS

L'article 120 du règlement Départemental rappelle notamment qu'il est interdit de jeter ou déposer en tous lieux et établissements publics, jardins, parcs, bois, établissements, cimetières, etc... des graines ou toute nourriture susceptible d'y attirer les animaux errants ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons.

La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage, d'attirer les rongeurs ou de compromettre les parterres et plantations.

Les propriétaires d'immeubles et de tous établissements publics ou privés ou leurs représentants doivent faire obturer ou grillager toutes les ouvertures susceptibles de donner accès aux rongeurs, aux chats et aux pigeons ou de permettre la nidification de ces derniers.

Ces dispositifs doivent être tenus constamment en bon état. Toutes les mesures doivent être prises pour empêcher que la population de ces animaux soit susceptible de causer une nuisance ou un risque de transmission de maladie à l'homme ou à l'animal.

Selon le décret N° 2003-462 du 21 mai 2003, tout contrevenant peut être sanctionné d'une contravention de 3^e classe d'un montant maximal de 450 €.



SANTÉ & SOLIDARITÉ

OPÉRATION LUNETTES SANS FRONTIÈRE AU GROUPE SCOLAIRE DES CITÉS.

Marta Fillod qui est à l'initiative de ce projet est partie d'un simple constat : « Je me suis rendue compte en changeant les lunettes de mes enfants que je gardais toujours les anciennes paires. Je me suis dit que tout le monde devait en faire de même... J'ai donc cherché un moyen de les recycler et je suis tombée sur

le site internet : <https://www.lunettes-sans-frontiere.fr>. Il suffisait de lancer une collecte qui pouvait se faire dans une école, une association ou une entreprise.

J'ai alors contacté l'école élémentaire des Cités où vont mes enfants, ainsi que la maternelle afin de lancer une collecte. Après seulement un

mois, nous avons 80 paires. Il a ensuite fallu emballer chaque paire individuellement afin de les expédier.

Cette action simple s'est faite naturellement et je tiens à remercier les deux écoles des Cités, les professeurs et toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet. »

L'association lunettes sans

frontière récupère, trie, nettoie et expédie des lunettes par colis, en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe (Pologne, Roumanie ainsi qu'en France pour les personnes du Quart Monde). Ce sont près de 70 000 paires de lunettes qui sont ainsi expédiées chaque année.



Ce type de dépôt doit cesser. La mairie propose un ramassage GRATUIT des encombrants tous les 2^e jeudi du mois sur simple inscription au moins 7 jours avant.

CITOYENNETÉ

STOP AUX MAUVAIS COMPORTEMENTS

JE LAISSE MON CHIEN FAIRE SES BESOINS N'IMPORTE OÙ ET JE NE RAMASSE PAS...

Qu'est-ce que je risque ? Art. 632-1 du code pénal, contravention de 2^e classe pouvant atteindre 150 €

Ce qu'il faut faire ?

- Aller dans les coins toutous. Entourage de bois rempli de sable (Place Camille Debard, place de l'Eglise et quai Jean Jaurès)
- Se servir des 8 distributeurs de sacs Sanichien pour ramasser les crottes (Une à deux fois par semaine, un agent vérifie que le distributeur de sacs Sanichien est plein et vide la poubelle sous le distributeur)

JE GÊNE LA TRANQUILITÉ DU VOISINAGE

Qu'est-ce que je risque ?

- Tapage nocturne (de nuit) : Art.623-2 du code pénal, contravention de 3^e classe pouvant atteindre 450 €
- Tapage diurne (de jour) : Art. R1337-7 et 9 du code de la santé publique, contravention de 3^e classe pouvant

atteindre 450 €

Ce qu'il faut faire ?

Les activités de loisirs (bricolage, jardinage...) exercées par des particuliers ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition et/ ou l'intensité du bruit et ne pourront être pratiquées que les jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

JE DÉPOSE MES ENCOMBRANTS N'IMPORTE OÙ...

Qu'est-ce que je risque ?

- Si j'abandonne des encombrants aux poubelles «individuelles» / sur les trottoirs - Art. 632-1 du code pénal, contravention de 2^e classe pouvant atteindre 150 €
- Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter – Code de la voirie routière, contravention de 5^e classe

pouvant atteindre 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

Ce qu'il faut faire ?

- Déchets alimentaires : de grands containers sont disposés dans chaque quartier
- Encombrants : Ramassage GRATUIT tous les 2^e jeudis du mois sur inscription obligatoire en mairie au moins 7 jours avant
- Qu'est-ce qu'un encombrant ?**
 - Un réfrigérateur, un matelas, un sommier de lit ou un buffet, etc.
 - Non, ce n'est pas un encombrant : tout objet/appareil pouvant entrer dans un VL (type voiture)

JE JETTE MON MÉGOT DE CIGARETTE SUR LA VOIE PUBLIQUE...

Qu'est-ce que je risque ? Arrêté municipal, contravention de 1^{ère} classe pouvant atteindre 68 €

Ce qu'il faut faire ?

Avoir toujours sur soi un petit cendrier portable

SANTÉ & SOLIDARITÉ

LE CCAS DISTRIBUE DES BONS CADEAUX AUX AÎNÉS

Les bons cadeaux destinés aux aînés âgés de plus de 70 ans résidants sur la commune ont été distribués le lundi 25 et le mardi 26 janvier en mairie ainsi que le lundi 1^{er} et le mardi 2 février à l'espace Pierre Rabhi.

Ils ont aussi pu être récupérés au centre Pierre Rabhi les mardi et jeudi jusqu'au 19 mars.

Des élus se sont chargés d'apporter les bons au domicile des aînés qui ne peuvent se déplacer

Ils sont valables dans la plupart des commerces de la commune : alimentaires, coiffeurs, restaurants...et peuvent être dépensés jusqu'en septembre 2021.

Cette action permet également de soutenir nos commerces. Ceux y participants sont indiqués au dos du bon cadeau. Cette année, la valeur des bons a été revalorisée de 17 à 20 euros. Le CCAS regrette vivement de n'avoir pu organiser le traditionnel repas des aînés, mais ce n'est que partie remise...

CONCOURS

REMISE DE PRIX POUR LES GAGNANTS DU CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES



En fin d'année, à l'initiative des élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), un concours des maisons illuminées a été organisé. Le 19 décembre, un jury composé de plusieurs enfants du CMJ accompagnés par leurs 4 élus référents s'est rendu devant chaque domicile des 17 candidats pour apprécier leurs illuminations.

Les enfants ont noté sur place les décorations des habitations concourant

dans les 3 catégories désignées par le règlement.

Après comptabilisation des points, les heureux gagnants sont : Aïcha Roche dans la catégorie « Maisons avec jardin », elle gagne une décoration LEDS en forme d'étoile ; Mathilde Moulin dans la catégorie « Maisons de rue », son lot est une guirlande LEDS multicolore et Jean-Marc Gomes Da Silva dans la catégorie « Fenêtres et Balcons », son prix est un

projecteur LEDS.

La remise des lots par les enfants du jury s'est déroulée le vendredi 15 janvier à la salle des fêtes en présence de Monsieur le Maire et des élus encadrant le CMJ. Tous les candidats avaient été conviés, et pour les remercier de leur participation à l'embellissement de la ville pour les fêtes, un bouquet de roses, un stylo et un porte-clé « La Voulte sur Rhône » ont été offerts à chacun d'eux.

VIE ASSOCIATIVE

CRÉATION DU COMITÉ DES FÊTES

A l'initiative de la municipalité, le comité des fêtes de La Voulte-sur-Rhône a été créé le 5 janvier dernier sous la forme d'une association de loi 1901. Il a pour but de proposer et d'organiser des manifestations culturelles, éducatives, sportives ou encore sociales et ce en partenariat avec la ville.

L'association est constituée de 6 membres de bureau (président, vice-président, secrétaire, secrétaire-adjoint, trésorier et trésorier adjoint).

Elle espère vivement pouvoir commencer ses activités dès cette année afin d'animer la ville et proposer aux Voultais et touristes des activités de tous genres.

Malgré les incertitudes dues à la crise sanitaire, les bénévoles travaillent d'ores et déjà sur certaines animations, comme la sardinade en juin prochain, un repas convivial et un projet de manifestation au château.

APPEL AU BÉNÉVOLAT

Si vous souhaitez faire partie de l'association contactez le :

07 52 60 13 53 ou le 06 09 44 08 20. Vous pouvez également envoyer une lettre de motivation à l'adresse suivante :

Comité des fêtes, 9 rue Rampon 07 800 La Voulte-sur-Rhône.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

DE NOUVEAUX ÉLUS POUR LE CMJ



Comme chaque année, le 23 novembre dernier les 4 classes de CM1 ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Afin de respecter la parité, ce sont une fille et un garçon qui ont été élus dans chaque classe.

Le 26 février à la salle des fêtes, Monsieur le Maire et les élus référents officialisaient cette élection en remettant à chaque nouvel élu son écharpe tricolore, sous le regard non peu fier de leurs parents. Une présentation sur leur rôle au sein du CMJ a ensuite été faite. Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercie les jeunes élus pour leur implication au sein de la commune.

LES NOUVEAUX ÉLUS :

Ecole JEANNE D'ARC
• Gwladys Lacroix-Chambonnet
• Santy Roche

Ecole du CENTRE
• Yasmine Ahmed
• Yasser Bendrimia

Ecole des GONNETTES
• Shaine Bel Hadj Salem
• Peline Dag

Ecole des CITES
• Emma Bahri
• Raphael Gendron.

SPORT

SPORT : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE IMPULSÉE PAR LA MUNICIPALITÉ

Le sport comme source de bien être mais aussi et surtout le sport formidable outil d'intégration. Les associations par le biais de leurs bénévoles s'investissent tout au long de l'année afin de promouvoir leurs clubs à travers les équipes fanions mais également en formant nos jeunes.

Ce travail a été reconnu à plusieurs reprises au niveau local et national avec la victoire du challenge de la ville la plus sportive d'Ardèche en 2015, l'obtention du label de la Ville Active et Sportive (2 étoiles) en 2019 et du label Terre de Jeux 2024. Forte de ces initiatives et de sa politique sportive volontariste, notre commune impulse, pour ce mandat, une nouvelle dynamique.

Cette politique de développement va se construire sur plusieurs années car il faut prendre en compte la forte baisse des dotations de l'Etat qui a eu un impact financier considérable.

De nouveaux enjeux...

... Par la mise en place d'un travail de transversalité impliquant l'ensemble des acteurs associatifs afin de proposer une meilleure écoute.

Une rencontre avec toutes les associations sportives s'est déroulée durant les mois de février-mars derniers afin d'échanger sur les projets ainsi que sur les projections vers une nouvelle dynamique sportive de la ville.

... Ainsi que par la création d'une action phare ayant pour enjeux de rassembler les associations sportives locales comme par exemple l'organisation d'une soirée des sportifs qui permettra de récompenser et valoriser les sportifs, bénévoles et dirigeants

... Et par la mise en place d'outils municipaux via un dossier unique de demande de subvention afin d'avoir une cartographie précise du tissu associatif sportif, ainsi que la création d'un document relatant toutes les manifestations sportives et autres organisées sur notre commune, donnant ainsi une meilleure lisibilité des manifestations.



PORTRAIT D'UNE VOULTAINE

CÉLINE MAISONNEUVE UNE FEMME TRÈS VOLONTAIRE, UNE BATTANTE

Céline Maisonneuve est une vouldtaine de 45 ans issue d'une famille bien connue dans notre commune, avec un grand-père très actif dans les associations sportives et des parents retraités, licenciés au club de pétanque LVSP.

A sa naissance, Céline est atteinte d'une maladie neuromusculaire. Cela n'a jamais été une fatalité. Elle a vécu une très belle enfance et a appris très tôt à se battre contre les injustices de la vie. Depuis, son objectif est de

repousser les limites que la société lui impose. Elle a fréquenté l'école maternelle de la commune avant d'aller à Lyon. De nature curieuse, elle est intéressée par les problèmes sociétaux. Elle ressent le besoin de s'engager pour défendre ses opinions. Elle revient à La Voulte-sur-Rhône en 2003 et s'y installe définitivement. Elle participe activement à la mise en accessibilité de sa commune et devient bénévole à l'AFM-Téléthon. Les combats qu'elle

mène n'ont d'autres objectifs que de « vaincre la maladie ». Elle est aussi très active dans le Collectif Ardèche Handicap qui œuvre pour la défense de personnes en situation de handicap et de leurs familles. Céline siège dans différentes instances du Conseil Départemental. Penser que son engagement s'arrête là, serait mal la connaître ! Lorsqu'elle revient dans la commune, elle travaille au centre social pour l'aide aux devoirs. D'abord bénévolement,

puis en qualité de salariée dans le cadre de la réussite éducative avec les écoles élémentaires et le collège. Convaincue de l'importance de l'instruction et l'éducation des enfants, elle propose des cours de soutien scolaire à domicile du CP jusqu'à la préparation du bac de français. Vous l'aurez compris, Céline est une femme dynamique et déterminée, qui aime la vie et ses combats.





ECONOMIE

FREGATE MECA REJOINT FREGATE AERO À LA VOULTE-SUR-RHÔNE

FREGATE est un groupe familial qui détient les sociétés FREGATE AERO, FREGATE ENERGIE, FREGATE MECA et MAPE RGA. Les activités du groupe sont variées.

Il y a la fabrication de sous-ensembles métalliques et de pièces usinées pour l'aéronautique, cette activité représente 90 % du chiffre d'affaires sur les sites de La Voulte-sur-Rhône, Beauchastel et Signes (83). On retrouve également la conception et l'installation d'équipements spécifiques pour l'industrie productrice d'énergie représentant 5% du chiffre d'affaire du site de Beauchastel.

Et pour finir, la fabrication de machines spécialisées dans la coupe et l'abrasion des métaux pour l'industrie qui représente 5% du chiffre d'affaire sur le site de Saint-Egrève (38).

FREGATE AERO à La Voulte-sur-Rhône...

Le Vendredi 25 mars 2016, en présence de nombreux élus, Frédéric Guimbal président du Groupe dévoilait le panneau annonçant la construction d'une nouvelle unité aéronautique FREGATE AERO à La Voulte-sur Rhône. L'activité principale de la société du groupe est dédiée à l'aéronautique. Elle est le sous-traitant de premier rang pour DASSAULT AVIATION, AIRBUS HELICOPTERS, SAFRAN.

Elle fabrique entre autres des trains d'atterrissage pour hélicoptères, des caissons centraux de voilure des Falcon, des parties de fuselage extérieur pour le Falcon et le Rafale, etc...

...Et maintenant FREGATE MECA

Le 5 février dernier, une cérémonie annonçait une nouvelle extension du site.

Les travaux ont débuté en janvier avec la construction d'un bâtiment de 1800m² pour accueillir FREGATE MECA et centraliser les activités usinage. Le site de La Voulte-sur-Rhône atteindra ainsi 15 000 m² en juin 2021 (dont 1800m² dédiés à l'usinage). Spécialisée dans la fabrication de prototypes ou de pièces usinées en petite ou moyenne séries FREGATE MECA travaille principalement dans le secteur de l'aéronautique, et également celui du nucléaire et du médical.

Le «Projet émergence» 2023 initiateur de cette nouvelle étape.

En Novembre 2020, FREGATE est lauréat du fonds de soutien à la modernisation de la filière aéronautique. Mis en place par l'Etat, ce fonds doit permettre au secteur aéronautique de rebondir après la crise en favorisant la diversification, la modernisation et la transformation

écologique.

Le fonds est doté de 100 millions d'euros en 2020 et de 300 millions sur trois ans.

Le projet de FREGATE est d'apporter productivité et offre diversifiée à la filière, sur les 3 prochaines années, via ses entités dédiées FREGATE AERO FREGATE AEROSUD et FREGATE MECA. Cela représente un investissement de 5,4 millions d'euros sur 3 ans. L'Etat apporte quant à lui 800 000 euros sur la première tranche d'investissement. Ce projet global, qui s'inscrit dans la durée, de novembre 2020 à juin 2023, permet une meilleure synergie des activités et, est basé sur des investissements technologiques.



ECONOMIE

LA SOCIÉTÉ COOL S'EST AGRANDIE

Pour faire face à son accroissement d'activité liée à la chaîne du froid (6000m² environ), la société COOL sas (société par actions simplifiées) s'est agrandie.

Elle est spécialisée dans la conception et la fabrication de Matériaux à Changement de Phase (MCP) ou liquides eutectiques. Ce sont des liquides qui, une fois solidifiés, restituent du froid à une température constante de fusion, dite d'eutexie. Il s'agit d'un savoir-faire unique. Elle conçoit ainsi, des dispositifs isothermes pour le transport de produits sensibles (alimentaires ou médicaux) avec une maîtrise totale de la chaîne du froid (positive ou négative), pendant plusieurs jours.

Au sein de son laboratoire, elle formule de nouveaux matériaux à changement de phase et dimensionne les

besoins afin de garantir des objectifs thermiques (jusqu'à 120h00). Pour cela, elle a développé un simulateur thermique complexe afin d'évaluer précisément le profil du dispositif isotherme à privilégier dans le but de répondre à l'objectif soumis par ses clients.

Depuis 2017, COOL se tourne vers un nouveau champ d'applications avec notamment le développement de systèmes en froid solaire (véritables « pile seutectiques ») qui met en œuvre ses matériaux à changement de phase pour le stockage et les économies d'énergie.

La marque « coolerbox » correspond à sa nouvelle entité de boutique en ligne et propose des solutions clefs en main pour la logistique froid (ou chaud) dans les secteurs des Métiers de bouche ou de la Santé.

AMÉNAGEMENTS URBAIN

LA VOULTE-SUR-RHÔNE SÉLECTIONNÉE POUR LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Quel est ce programme ?

Petites villes de demain est un programme piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Il constitue un outil du plan de relance au service des territoires. «Cousu main», il est proposé à 1000 communes et intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie. A travers une pluralité de moyens d'accompagnement, le programme vise à donner les clés aux élus locaux pour concevoir et mettre en œuvre leur projet de territoire.

Sa mise en œuvre...

Ce programme traduit la volonté du Gouvernement de donner à ses territoires la capacité de définir et de concrétiser leur projet en proposant un soutien accentué en ingénierie,

ce qui permet de concevoir un schéma ambitieux. Il s'agit de mettre à disposition une offre consolidée et coordonnée de services, d'outils et de financements, résultant d'une articulation entre le dispositif national et les actions locales via le Conseil régional et le Conseil départemental. Il facilite l'accès aux autres aides grâce à l'élaboration d'un projet d'aménagement intégré.

Un programme qui accélère les projets de territoire...

L'Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans le territoire. L'ANCT pilote de ce programme, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département. L'offre de service du programme est

déclinée en trois piliers pour permettre l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet global de revitalisation.

Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes (par exemple par la subvention d'un poste de chef de projet jusqu'à 75%), et l'apport d'expertises externes.

Des financements sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

L'accès à un réseau, grâce au Club Petites villes de demain, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

EMPLOI

UNE NOUVELLE COORDINATRICE CELLULE EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dominique Sanial connaît bien la commune car elle a travaillé pendant 10 ans à l'Espace Social.

Son parcours professionnel atypique, lui a permis d'acquérir diverses compétences notamment son sens de l'accueil et sa capacité d'analyse.

Elle a toujours privilégié les missions qui mettaient l'accent sur les relations humaines, le contact avec le public.

Elle s'est rapidement adaptée à sa nouvelle fonction après une période inactive de l'espace emploi d'environ 6 mois et peut ainsi mettre ses compétences au service de la collectivité.

Ses objectifs sont en adéquation avec ses missions principales. Accueillir, informer, accompagner les demandeurs d'emploi en leur proposant des offres vacantes sur tout le secteur et les orienter vers les partenaires liés à l'emploi suivant leurs besoins.

Collecter toutes ces informations en créant une base de données qui facilitera la mise en relation des demandeurs d'emploi et les entreprises du secteur à la recherche de candidatures. Consulter et publier des offres sur le Facebook de la cellule emploi.

Elle s'investit également pour le développement économique avec les commerces.



La cellule emploi pour répondre à vos besoins (sur RDV uniquement)

Rue René Cassin (derrière la salle des fêtes) | Tél. 04 75 42 47 82 | Page Facebook : facebook.com/celluleemploi.lavoulte.7



VOUS ÊTES NOUVEAU COMMERÇANT / ARTISAN SUR LA COMMUNE ?

Faites-vous connaître auprès de Pierre Fuzier, adjoint délégué au Développement Economique et à l'Emploi. Un article vous sera alors proposé dans cette rubrique qui vous est dédiée dans le prochain magazine municipal (support distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres voultaines) afin que vous puissiez faire connaître votre activité. Tel : 04 75 42 47 82 | email : dsanial@lavoulte.fr



ÉCONOMIE

UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE : FIDUCIAL



FIDUCIAL

4 place du 4 septembre
Tél. 04 87 75 00 10 (sur RDV)
(Ouvert les mercredis toute la journée et les jeudis après-midi)

Issu d'une formation supérieure en étude de comptabilité et de gestion, Nicolas Rouméas (à gauche sur la photo aux côtés de Joël Canosi, directeur d'agence) intègre le groupe Fiducial en 2012 en tant que chef de mission à l'agence de Valence. En 2017, il obtient un poste de chef de groupe à l'agence de Privas et Saint-Sauveur-de-Montagut aux côtés de Joël Canosi.

Fiducial est un cabinet d'expertise comptable local, à taille humaine et proche des entrepreneurs et professionnels libéraux. Sa vocation est de les aider à gérer plus simplement et plus efficacement leur activité. Le bureau est qualifié pour traiter l'ensemble des activités des artisans, commerçants et professions libérales. Il est spécialisé dans

les activités du secteur du bâtiment, de la boulangerie, de la restauration, de la coiffure, du tabac-presse et de l'automobile.

"Nous avons choisi d'ouvrir un bureau à La Voulte-sur-Rhône car Fiducial a eu, dès son origine, la volonté d'être proche de sa clientèle."

Le dynamisme et le tissu économique de la commune ont permis cette installation.

24h/24

7 jours/7

STEF TAXI

TOUTE L'ÉQUIPE DE STEF TAXI
EST À VOTRE ÉCOUTE.



**VOUS AVEZ UN PROBLÈME,
NOUS AVONS LA SOLUTION.**

TOUS TYPES DE TRANSPORTS

Médicalisés :

Dyalises • Rayons • Consultations

Professionnels • Touristiques • Particuliers

13 rue Boissy d'Anglas - LA VOULTE SUR RHONE

Tél : 04 75 43 97 61

 **EURECAT**
LEADER MONDIAL DES SERVICES AUTOUR
DES CATALYSEURS



REGENERATION/RECYCLAGE
des catalyseurs usés



ACTIVATION hors site
des catalyseurs frais



EXPERTISE/SERVICES
sur site

*Solutions
Innovantes et
Sûres pour une
Gestion Durable
des Catalyseurs*

www.eurecat.com



**LE GROUPE FREGATE
S'ENGAGE POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE VOTRE VILLE.**



DÉCOUVREZ LES ACTIVITÉS ET LA CULTURE
DU GROUPE EN VISITANT NOTRE SITE

www.groupe-fregate.com



2, Allée des châtaigniers - 07800 Beauchastel
1200 avenue Marie Curie - 07800 La Voulte-sur-Rhône

Formulaire de demande individuelle La Voulte-sur-Rhône

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre poste de police municipale ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le poste de police municipale ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS

Numéro de téléphone mobile :

Nom* : Prénom* :

Né(e) le* : à* : e-mail :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*

Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)

Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :

Code postal* : Ville* :

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE

Type de résidence* :

- Maison Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :

Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :

Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :

Existence d'un dispositif d'alarme*

- Non Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE

Nom* : Prénom* :

Code postal* : Ville* :

Numéro de téléphone portable* : Téléphone fixe* :

(un numéro à préciser au minimum)

Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?* Oui Non

RENSEIGNEMENTS UTILES

Votre lieu de vacances : code postal : Ville :

Êtes-vous joignable pendant votre absence :

- Non Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :

Ou à cette adresse électronique :

Autre renseignement :

(à préciser si besoin)

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

AMÉNAGEMENT URBAIN

UN NOUVEAU PROJET POUR METTRE EN VALEUR LE QUAI ANATOLE FRANCE

Comme vous avez sans doute pu le constater, les plantations sur le Quai Anatole France ont été arrachées par les Services Techniques. Pour donner un nouveau visage à l'entrée de ville, il a été décidé de repenser l'espace.

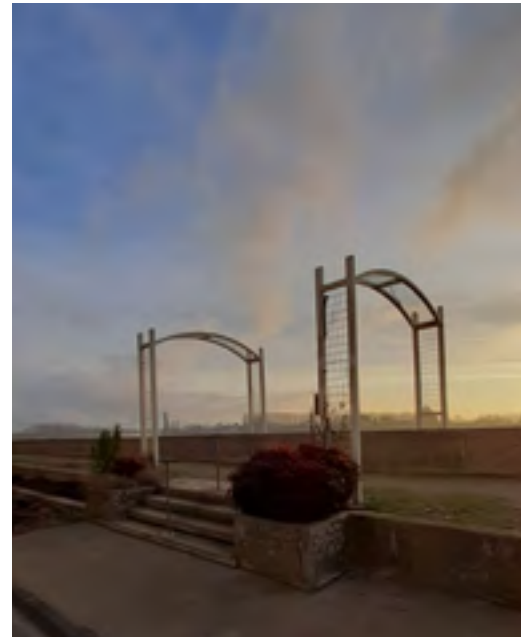
Les anciennes plantations qui dataient de plus de 20 ans s'étaient beaucoup trop développées et envahissaient l'espace piétons situé juste derrière.

Le nouveau projet se veut plus épuré afin que cet espace soit plus aéré. Pour ce faire, il est prévu un alignement d'arbres dont la séparation des uns par rapport aux autres sera identique tout le long du quai alternant des Lilas des Indes (*Lagerstroemia indica*) et des Cyprès de Florence (*Stricta*). Des arbustes à petit développement tel que des

rosiers paysagers, *pittosporum nana*, céanothe feront également partis de ce nouveau décor.

Afin d'éviter toutes repousses de mauvaises herbes des bâches seront posées et recouvertes de matériaux décoratifs de style galets, briques pilées ou ardoises. Les pergolas déjà en place seront revêtues de plantes grimpantes (Bignones du Chili, jasmins, rosiers, glycines, etc.)

Tous ces travaux seront réalisés par les Services techniques pour un montant estimé entre 10 000 et 15 000 euros.



AMÉNAGEMENT URBAIN

UNE AIRE DE CAMPING-CARS EN LIEU ET PLACE DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil des gens du voyage située sur la commune est fermée depuis 4 ans suite à de nombreuses dégradations. Ces dernières avaient pour conséquence d'important frais de remise en état (plus de 500 000 euros) pour la collectivité. Lorsque cette compétence est devenue communautaire, l'ancienne équipe de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) avait décidé d'entreprendre des travaux de grande ampleur. Depuis le changement de majorité, en juillet 2020, les données ont changé, puisque la commune de la Voulte est passée en dessous du seuil des 5000 habitants et n'est donc plus obligée d'avoir une aire d'accueil des gens du voyage. Le président François Arzac, sur la demande des élus locaux, réfléchit à une possibilité d'installer une aire dans une autre ville de l'agglomération. Plusieurs

propositions ont d'ailleurs été faite à la préfecture par la commune de Privas. Face à ces nouvelles données, il a été décidé d'annuler les travaux prévus et un arrêté portant fermeture définitive de cette aire d'accueil a été signé. Cette décision respecte les choix des élus municipaux vultains, et pour le maire Bernard Brottes, c'est un juste retour à la normalité, car notre commune payait seule, injustement, le fonctionnement à hauteur de 65 000 euros par an... cela n'était plus tenable.

Pourquoi cette décision ?

En France, la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, dite loi Besson, imposait aux départements d'établir des schémas départementaux **prévoyant « les conditions d'accueil spécifiques des gens du voyage »** et obligeait les

communes de notre taille à réserver aux gens du voyage des terrains aménagés. Or, depuis le recensement effectué en 2019, la commune est passée sous la barre du seuil des 5 000 habitants et n'est donc plus soumise à cette obligation.

Quelle reconversion ?

Dans un projet global de redynamisation du tourisme, les élus ont naturellement pensé à la création d'une aire de camping-cars afin d'accueillir les touristes utilisant ce mode de voyage. Elle sera également source de revenus pour la commune. **Celle-ci verra le jour dès cet été.** Elle donnera un visage attractif à la commune et sera idéalement placée, proche de la ViaRhôna.

TRAVAUX

TRAVAUX DE TALUTAGE RUE DE LA BLÂCHE

Les travaux de talutage réalisés dans la montée de la rue de la Blâche ont notamment permis de régler les problèmes d'érosion sur cette partie de talus très abrupte. Le trottoir en contre bas, n'était plus accessible car envahi par la terre, ce qui causait un danger

pour les piétons. Les services techniques de la commune sont intervenus afin de couper les arbres et autres végétaux et ainsi permettre à l'entreprise SAS SJTP de réaliser les travaux de dessouchage et de talutage. Une rangée de roche a été

positionnée en pied du talus afin de retenir la terre. Les travaux ont été réalisés en une semaine pour un coût s'élevant à 10 076 € HT.



Taille des acacias en vue de la pose de l'enrochement en pied du talus pour éviter les glissements de terre sur le trottoir



L'enrochement permet de régler notamment les problèmes d'érosion

TRAVAUX

DES TRAVAUX AU STADE BATTANDIER-LUKOWIAK



Portes des vestiaires foot & rugby



Vestiaires foot



Vestiaires rugby

Quelques travaux de rafraîchissement ont été réalisés au stade au stade Battandier-Lukowiak. En cette période durant laquelle les locaux sont peu utilisés, nos agents en ont profité pour donner un coup de jeune aux vestiaires de football ainsi que ceux du rugby. Ils ont également entrepris des travaux dans les locaux du LVS Basket ou du LVS Tennis de Table.

Ces infrastructures mises tout au long de l'année à la disposition des associations sont très sollicitées et méritaient bien ces petits travaux.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

JE SOUHAITE FAIRE DES TRAVAUX...

QUEL DOCUMENT POUR QUEL TYPE DE TRAVAUX ? IL EXISTE 2 TYPES DE PROCÉDURES :

LA « DÉCLARATION PREALABLE »

UNE « DÉMARCHE ALLÉGÉE »
POUR DES TRAVAUX DE MOYENNE IMPORTANCE

- Construction nouvelle entre 5 et 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol*
- Extension entre 5 et 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol*
- Extension d'une habitation en zone urbaine du Plan Local d'Urbanisme entre 5 et 40m² de surface de plancher ou d'emprise au sol*
- Piscine de plus de 10m² et installation de plus de 3 mois
- Terrasse surélevée
- Construction ou modification d'une clôture
- Modification de l'aspect extérieur d'une construction (ravalement de façade, réfection de toiture, modification des ouvertures, changement des boiseries, etc.)
- Changement de destination (exemple : transformation d'un garage en chambre ou d'un local commercial en habitation)
Télécharger le Cerfa n° 13404*07

LE « PERMIS DE CONSTRUIRE »

NÉCESSAIRE POUR DES TRAVAUX DE PLUS GRANDE IMPORTANCE

- Construction de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol*
- Extension de plus de 20 ou 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol*
- Extension d'une habitation en zone urbaine du Plan Local d'Urbanisme entre 5 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol* dès lors l'existant + extension dépassent 150m²

NE NÉCESSITE AUCUNE DÉMARCHE

- Terrasse de plain-pied
- Mur de soutènement

Une fois que vous avez déterminé la procédure à suivre, complétez le formulaire correspondant à votre besoin (ceux-ci sont disponibles sur le site internet de la mairie www.lavoultesurrhone.fr rubrique Urbanisme ou en mairie). Vous pourrez ensuite déposer votre dossier (un récépissé vous sera remis en retour précisant les délais d'instruction) ou l'adresser par courrier recommandé avec avis de réception. En cas de doute ou pour de plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme.

PERMANENCES DU SERVICE URBANISME

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h : Sans RDV

- Les lundis, mardis et jeudis et après-midi : sur RDV uniquement.

* Surface au sol résultant de la projection de la construction, tous débords et surplombs inclus (balcons, loggias...)



LA MAJORITÉ

Un mandat placé sous le signe de l'action et de l'attractivité de la commune

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 18 mars dernier, et ce moment était important pour la collectivité. Il permet d'échanger sur la situation financière de la commune, ses perspectives et évolutions à court et moyen terme. La situation comptable de la collectivité arrêtée au 31 Décembre 2020 est bonne et continue de s'améliorer année après année, après une période difficile où il a fallu faire preuve de prudence, désendetter la commune, tout simplement « se serrer la ceinture » pour aujourd'hui passer à un autre cap : celui de l'action au bénéfice des vouldaines et vouldains.

La situation financière cumulée au 1^{er} janvier 2021 laisse un excédent cumulé de 1,7 millions pour commencer l'année. C'est positif surtout quand on sait d'où on vient... nous avons dû courber l'échine et aujourd'hui on peut travailler plus sereinement. Conformément à nos engagements de campagne, nous avons souhaité placer ce mandat sous le signe du développement économique et de l'attractivité. Pour ce faire, le budget proposé le 1^{er} avril est ambitieux, rigoureux et maîtrisé, avec pour seul objectif, servir l'intérêt général. Pour preuve, la fiscalité restera à l'identique de l'an passé, dans le but de ne pas alourdir la pression fiscale des ménages.

Si la rigueur et la maîtrise sont bien les maîtres mots de ce Budget 2021, ce dernier n'est pas sans ambitions avec plus de 14 millions d'euros (fonctionnement et investissement cumulés). Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'expérience acquise des années précédentes, et sur une nouvelle organisation fonctionnelle des services avec l'écriture d'un schéma directeur d'aménagement d'ici la fin de l'année. Toutes les actions proposées se feront en gardant la maîtrise de l'endettement, mais prudence ne veut pas dire inaction bien au contraire.

Ce mandat sera un mandat de bâtisseur avec des élus impliqués dans leurs délégations, des groupes de travail comprenant tous les élus y compris l'opposition, dans le but d'avancer ensemble comme c'est le cas sur les projets de la nouvelle aire de camping cars, l'amélioration du cadre de vie avec l'embellissement et le fleurissement de la ville, la réduction des dépenses énergétiques ainsi que le dispositif des petites villes de demain. Tout ceci contribuera à écrire notre avenir, sans oublier le dossier sensible de la désertification médicale dont nous nous sommes tous saisis avec d'autres communes voisines et le département de l'Ardèche. La communication sera aussi au cœur de nos priorités afin de toujours mieux vous informer.

De nouvelles compétences avec l'embauche dernièrement de deux nouveaux directeurs vont, en appui des équipes existantes, nous aider à poursuivre l'Action engagée et surtout permettre d'écrire le Projet « La Voulte Horizon 2030 ».

L'équipe municipale soucieuse et responsable de l'avenir de tous.

L'OPPOSITION

Nous avons choisi de partager avec vous notre réflexion sur la création d'une maison de santé.

Si nous analysons les 3 communes de Beauchastel, Saint Laurent du Pape et La Voulte sur Rhône, nous constatons que dans ce territoire d'environ 8 300 habitants, 6 médecins généralistes sont en activité. Ils ne sont pas en capacité de répondre à la demande de nouveaux patients.

L'Union Locale des retraités CFDT de La Voulte a alerté les élus de la commune et du département pour trouver une solution à cette désertification médicale.

Avec l'appui de représentants du conseil départemental, une réunion a été organisée avec ces communes pour envisager la **création d'une Maison de Santé**. Il appartient aux élus de faire vivre et de finaliser ce projet. Notre souhait de participer à ces réunions a été validé par Mr le Maire. Ce projet doit devenir une priorité afin qu'une solution émerge rapidement. Trop de temps a déjà été perdu.

Nous pensons que la création d'une Maison de Santé **sous forme d'une coopérative peut répondre aux attentes de tous**, patients, professionnels du soin et collectivités territoriales. C'est un choix novateur dans le domaine de la santé.

Ce choix fédère au sein d'une société 3 types d'acteurs :

- Tous les professionnels salariés
- Les patients bénéficiaires des soins
- Les contributeurs (professionnels libéraux, sociétés scientifiques, investisseurs, bénévoles, associations, établissements d'enseignement, institution, collectivités locales ...)
- Avec le principe une personne associée = une voix

C'est un organisme à gestion désintéressée, avec un objectif d'efficacité économique doublé d'une dimension sociale, adapté au secteur territorial dans lequel s'exerce l'activité. Les professionnels peuvent au choix s'y investir en tant que salariés ou libéraux.

Le centre de santé constitué en SCIC (Société coopérative d'intérêts collectifs) au plus près des besoins d'une population et d'un territoire, facilite l'évolution des patients qui ne sont plus seulement des receveurs de soins, mais des acteurs associés à la gestion de l'offre de soin.

Ce projet doit s'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire « kinésithérapeute, dentiste, médecine alternative, auxiliaires médicaux... » et pas seulement aux médecins généralistes

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires par mail sur lavoultereussirensemble@gmail.com ou par courrier à déposer directement en mairie.

Prenez soin de vous.

**Sandra Tisserand, Martine Vabres,
Jimmy Verdot, Franck valette**



SAINT LAURENT DU PAPE :

Dans copropriété de six lots principaux, situé au premier et dernier étage, appartement d'environ 155 m² habitables offrant un séjour, une cuisine aménagée, quatre chambres, une salle de bains, une salle d'eau et un toilette. Une terrasse et une cave complètent ce bien. Faibles charges de copropriété.

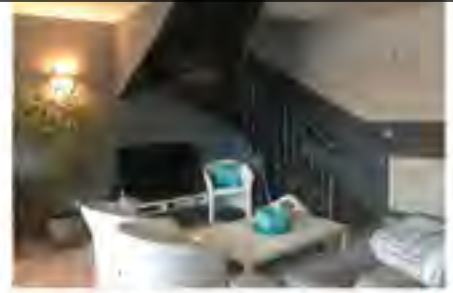
Libre avril 2021 / DPE : D / Prix : 160.000 € / Réf. 1537
Contact : 09 70 75 97 27



LA VOULTE SUR RHÔNE :

Dans une maison bourgeoise, composée de 4 lots. Un appartement spacieux et lumineux de 120 m² habitables, composé d'une cuisine individuelle, séjour, salle de bains, 2 chambres possibilité 3. Vous apprécierez le jardin ainsi que diverses dépendances dont 2 greniers, 2 caves et un garage. Travaux à prévoir. Proches des commerces, écoles. A voir rapidement.

DPE : C / Prix : 100.000 € / Réf. 1610 / Contact : 04 75 62 49 18



CHARMES SUR RHÔNE :

Au cœur du village, proche de toutes commodités, une maison de rue d'environ 95 m² habitables offrant au RDC une cuisine équipée et aménagée donnant sur séjour, un cellier ainsi qu'un toilette, au premier étage deux chambres ainsi qu'une salle d'eau avec toilette et au second étage un bureau ou dressing ainsi qu'une chambre.

DPE vierge / Prix : 167.000 € / Réf. 1600
Contact : 09 70 75 97 27



SCP Olivier FRAISSE et Claudia ZAFFUTO-GIORDANO

Notaires associés à LA-VOULTE-SUR-RHÔNE et CHARMES-SUR-RHÔNE

Tél. Transaction : 04 75 62 49 18 - 09 70 75 97 27 - Tél. Gestion locative : 04 75 60 95 56



**GROUPE
DELMONICO-DOREL**

**PRODUCTION ET
DISTRIBUTION DE MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION**

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 03 11 00
www.delmonico-dorel.com

LA VOULTE SUR RHONE

**LOCATION, VENTE
ET ENTRETIEN
DE VÉLOS ÉLECTRIQUES**



**RÉSERVEZ VOTRE VÉLO ÉLECTRIQUE !
07 49 07 58 88 - 09 50 58 53 24
WWW.STATIONBEES.COM**

Station Bees
Location, Vente de Vélos Électriques

ABC Dépannage

pulsat

Votre spécialiste
TV - HI-FI - SON - ÉLECTROMÉNAGER
POSE d'ANTENNE - SAV toutes marques

www.pulsat.fr



09 72 84 34 49
Financement en 3, 5, 10 et 20 fois sans frais
Conditions d'adhésion réservées
19, AVENUE MARX DORMOY - 07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE

**TAXIS
STRAGIOTTI**

04 75 62 43 27
Mail : taxis.stragiotti@gmail.com

TRANQUILITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée, vous pouvez demander à la police municipale ou à la gendarmerie de surveiller votre résidence. Des patrouilles seront alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Vous pouvez utiliser le formulaire page 14 de ce magazine, ou remplir le celui disponible sur le site internet de la commune (www.lavoultesurrhone.fr) et l'imprimer avant de vous rendre à la gendarmerie ou à la Police Municipale. (attention, toute demande doit être effectuée au moins 2 jours avant votre départ)

UNE NAVETTE DE BUS « LA VOULTE-LIVRON »

Depuis le 1^{er} septembre, une ligne La Voulte-Livron est mise en place grâce à La Région Auvergne-Rhône-Alpes et à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, du lundi au vendredi avec desserte de la gare de Livron. Renseignements par téléphone au 04 28 61 26 26. Téléchargez les horaires sur le site de la CAPCA ou directement le PDF sur : <http://www.privas-centre-ardeche.fr>

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES FRANÇAISES DE 2021

Dimanche 13 juin & dimanche 20 juin 2021
PENSEZ-Y. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin, soit le vendredi 7 mai 2021. ATTENTION, si vous avez déménagé depuis votre dernière inscription, même si c'est au sein de la même commune, il faut vous inscrire à nouveau.

DU BROyat DE BRANCHES EN LIBRE SERVICE

Du broyat de branches est en libre-service pour les voutains dans l'espace vert du parking rue de Font Neuve/impasse de la Banne. A la suite de l'élagage des platanes du centre ville, la municipalité propose aux habitants de venir récupérer le broyat gratuitement. Chacun peut donc en prendre autant qu'il le veut. C'est un matériau utile pour les jardiniers puisqu'il permet de couvrir les sols, de les nourrir. L'été, il permet de garder un sol relativement frais et donc de limiter les arrosages.

ETAT CIVIL : PRENEZ VOS RDV EN LIGNE AVEC SYNBIRD

Vous pouvez prendre tous vos RDV liés aux services de l'Etat Civil en ligne, directement depuis la plateforme Synbird 24H/24 et 7J/7. Il n'est pas nécessaire de créer de compte, la prise de RDV est simplifiée. Pour une carte d'identité par exemple, il suffit de compléter votre pré-demande sur le site de l'ANTS, puis de vous rendre sur Synbird (lien « prendre RDV » depuis la page d'accueil du site de la commune).

REPORT DE LA JOURNÉE ANNIVERSAIRE DU TITRE DE CHAMPION DE FRANCE DU LVS RUGBY

La journée anniversaire du titre de Champion de France du LVS Rugby organisée par l'Amicale des Anciens du LVS Rugby, déjà reportée de nombreuses fois à cause de la crise sanitaire en 2020, est repoussée au 15 mai 2022 (si les conditions le permettent).

L'ANNUAIRE UTILE

VOTRE MAIRIE

Composez le **04 75 62 40 44**
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h & 13h15 - 17h

POLICE MUNICIPALE

Composez le **04 75 62 39 82**

HORAIRES ET BILLETTERIE GARE SNCF

Avenue Leon Blum, Tél. 08 92 35 35 35
Jours et horaires d'ouverture : Le lundi et le vendredi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h45.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

Composez le **04 75 41 15 74** pour connaître la pharmacie de garde dans votre secteur.

GENDARMERIE

Composez le **04 75 62 01 98**

ERDF PRÉVENANCE TRAVAUX !

Soyez alerté par email ou SMS d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux. Un seul geste, simple et gratuit, inscrivez-vous sur : www.erdf-prevenance.fr